



COMMUNIQUÉ UNITAIRE

Paris, le 12 mars 2018

22 MARS 2018 : APPEL À LA MANIFESTATION UNITAIRE À PARIS

**Les Organisations
Syndicales CGT, UNSA,
SUD-Rail, CFTD se sont
réunies le 27 février
2018.**

**Elles ont considéré que
l'unité la plus large doit
être opposée aux projets
néfastes du
Gouvernement, avec
comme première étape la
manifestation nationale
du 22 mars à Paris.**

**Les Organisations Syndicales s'unissent contre la
régression sociale !**

Face au « *nouveau pacte ferroviaire* » proposé par M. Édouard PHILIPPE le 26 février, avec comme objectif : « l'amélioration du système ferroviaire », les cheminotes et cheminots du Groupe Public Ferroviaire SNCF font l'objet d'attaques incessantes et de stigmatisations par le gouvernement.

Les salariés du secteur ferroviaire sont présentés comme des « privilégiés ».

Pour les Organisations Syndicales représentatives du secteur ferroviaire, les mesures proposées ne participent pas à l'amélioration du système ferroviaire français ; ce n'est pas le Statut des cheminots qui est responsable de la dette du ferroviaire et ce n'est pas en éclatant un peu plus le système que l'on améliorera la qualité du service public aux usagers.

Les Organisations Syndicales attendent une véritable politique de développement du transport public dans sa globalité et de vraies propositions en ce sens.

Les constats sont révoltants :

- Statut de l'entreprise et des cheminots attaqué par le Gouvernement ;
- Augmentation de la part des emplois contractuels (PS25-GRH 00254) au sein du Groupe Public Ferroviaire, sans protection pour ces derniers, développement de la précarité, objectifs d'externalisation de services, sous-traitance, etc. ;
- Concurrence des transports ferroviaires Voyageurs devant les dates issues des textes de Bruxelles, sans aucun Retour d'Expérience de celle, désastreuse, appliquée à Fret ;
- Restructurations permanentes, suppressions de postes et gestion par activité mettant à mal notre outil de production ;
- Menace de filialisation de l'Activité Fret ;
- Accélération de la privatisation latente de SNCF induite par le rapport SPINETTA (volonté d'ouverture du capital et fin des EPIC) ;
- Non-reconnaissance de la responsabilité de l'État concernant la dette ferroviaire ;
- Augmentation de la CSG en 2018 de 1,7 point pour les actifs et les retraités (sans aucune compensation pour ces derniers) ;
- Aucune augmentation du traitement de base en 3 ans (2015 - 2017) ;
- Droit syndical mis à mal ;
- Facilités de circulation remises en cause.

Contrairement aux allégations du Gouvernement et des médias, le Statut n'est pas responsable du mauvais fonctionnement du système ferroviaire souligné par le gouvernement.

**Pour dire « NON ! »
à la casse du mode ferroviaire,
du service public,
de l'entreprise publique
et à la régression sociale
impactant l'ensemble des salariés actifs et retraités,
rejoignez les Organisations Syndicales
CGT, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT
dans les rangs de la manifestation nationale unitaire
le 22 mars 2018, à Paris.**